



Sécurité : l'affaire de tous

Pendant la campagne électorale des municipales, Madame Tardy avait fait de la sécurité quotidienne à Meylan un de ses chevaux de bataille. Les divers larcins dont étaient victimes les habitants de la commune, vols de voitures, incendies de poubelles ou d'abri-bus étaient la conséquence de la politique de la municipalité de Jean-Xavier Boucherle. Si on l'élysait, elle, on allait voir l'efficacité de la droite dans la lutte contre ces formes de délinquance ! **A** Meylan, cet été, des voitures ont brûlé, des poubelles ont été incendiées, des habitations ont été cambriolées. Allons-nous pour autant renvoyer sa balle à Madame le Maire et lui retourner les arguments dont elle usait quand nous étions à la mairie ? Non !

Non, car ce n'est pas dans notre ligne politique et morale. Il y a une dizaine d'années, les auteurs d'une série de dépravations étaient des fils de familles honorables, supporters notoires de la municipalité de M. Cabanel. Nous le savions, mais ne l'avons jamais utilisé contre cette municipalité. Plusieurs de ses membres, dont Madame Tardy, nous en avaient alors été reconnaissants.

Non, ce sont des arguments que nous jugons démagogiques et raccoleurs. La tranquillité et la sécurité de notre vie quotidienne sont des problèmes réels et complexes. Les moyens à mettre en œuvre pour les renforcer ne sont pas simples et il faut se garder d'une analyse à l'emporte-pièce.

La sanction d'actes délictueux est nécessaire. Mais toute sanction constitue, en quelque sorte, un constat d'échec, même si elle peut prendre des formes adaptées : nous avons favorisé la réinsertion de certains délinquants en les affectant à des travaux d'intérêt général (TIG). La sanction est le signe qu'on n'a pas su ou pas pu ou pas voulu prévenir les motivations de ceux qui ont commis ces actes. L'extinction d'un incendie est indispensable, mais chacun d'entre nous cherche à prendre les précautions nécessaires pour en limiter l'éventualité.

La prévention, comme l'éducation, doit rester notre préoccupation première. C'est une tâche difficile et complexe à laquelle nous devons tous collaborer.



Elections sénatoriales : les femmes en faire-valoir

L'Isère vient de réélire ses quatre représentants au Sénat. Ils y siègeront pendant neuf ans. Par rapport aux élections antérieures, deux changements majeurs sont intervenus cette année :

- La répartition des sièges s'est faite à la proportionnelle des suffrages obtenus par chaque liste. Jusqu'ici, la liste majoritaire emportait la totalité des sièges du département. Ainsi, dans l'Isère, nous avions quatre sénateurs de droite. Dorénavant, nous pourrions avoir deux sénateurs de gauche et deux de droite (1).
- La parité entre hommes et femmes s'applique aux listes candidates, avec l'obligation d'alterner hommes et femmes. Des quatre sénateurs sortants, deux, MM. Cabanel et Boyer, ne se représentaient pas. Il restait donc MM. Descours et Faure, tous deux candidats au renouvellement de leur mandat, tous deux élus en 1992 et 1983 sur la même liste. Mais l'obligation de la parité des listes empêchait qu'ils occupent les deux premières places d'une même liste, les seules pouvant faire espérer un siège au Sénat ! Qu'à cela ne tienne ! Ils ont constitué deux listes "concurrentes", où ils occupent chacun la première place, en vue de conserver leurs sièges !

Ils n'ont pas caché le stratagème, expliquant qu'ils feraient campagne commune. On ne peut que regretter que Madame Tardy, en acceptant une deuxième place derrière Jean Faure, ait contribué à ridiculiser une loi destinée à valoriser la place des femmes dans la représentation politique.

Les électeurs peuvent apprécier ! Les électeurs, mais quels électeurs ? Pas la plupart d'entre nous ! Car le mode d'élection des sénateurs est resté archaïque. Ils ne sont pas élus au suffrage universel, mais par un certain nombre d'élus : députés, conseillers généraux, maires, conseillers municipaux et, dans les villes importantes, par des "électeurs" désignés par les conseils municipaux.

Quelle majorité nationale aura le courage de mettre fin à cet anachronisme ?

(1) - Ce journal a été rédigé peu de temps avant l'élection des sénateurs, dont nous ignorons, bien sûr, le résultat.

Au Gré des pas ...

La piscine des Buclos :

Bientôt un quart de siècle... Son extension et sa modernisation sont reportés aux calendes grecques. Parce que c'était un projet (déjà très avancé) de la municipalité Boucherle ?



Le gymnase du Charlaix :

Malgré la chute d'une grue, sans dommage heureusement pour les travailleurs du chantier, la construction avance bon train. Hors eau avant l'hiver...



Jardins de Maupertuis

C'est là que devait s'implanter MGE-UPS qui s'est installée finalement à Montbonnot.

Les voisins de l'allée des Frênes aimeraient connaître les intentions de la Municipalité sur ce terrain.



Logements au Charlaix

A la différence de ceux prévus dans une partie du Centre théologique, ils ont été maintenus par la nouvelle municipalité. Cela vaut aussi pour le programme de logements sociaux voisin ?

Maison de la musique

Le directeur avait été embauché pour un an. A l'expiration de son contrat, il en a demandé le renouvellement. Rien n'obligeait Madame Tardy à reconduire ce contrat. Elle ne l'a d'ailleurs pas fait. Mais la comparution de cet ancien directeur devant le jury d'examen des candidatures s'est transformé en un odieux procès qui en a choqué plus d'un.



MeyDIA tient à affirmer sa condamnation totale du terrorisme, qui a frappé les Etats-Unis, et qui met en danger la démocratie partout dans le monde.

Les élus d'opposition

Par leur présence et leur travail au Conseil Municipal, nos 6 élus connaissent bien les problèmes actuels de la commune. Ils nous en informent, donnent leur avis et formulent leurs propositions.



Jean Xavier BOUCHERLE

SECURITE

Pas de solution miracle en matière de sécurité

Meylan avait été une des premières communes du département à signer, en 1997, une convention de coopération avec la Gendarmerie. Aujourd'hui, rien de nouveau en ce qui concerne la "cellule de coordination avec la gendarmerie" dont parlait Madame Tardy pendant sa campagne.

On nous avait promis un "renforcement des effectifs de la police municipale". Il fut effectivement question, dans un premier temps, de six emplois-jeunes; aujourd'hui, on ne parle plus que de trois. Simultanément, on tente de pousser vers la sortie un policier municipal, par ailleurs délégué syndical.



Edwige LAFORET

On nous avait promis la fin de l'insécurité. L'été a vu une recrudescence des feux de poubelles et de voitures et des cambriolages. C'est dans ces circonstances qu'une cellule de coordination avec les services de police et de gendarmerie serait bien utile aux Meylanais qui n'ont pu que constater le désintérêt de la majorité municipale actuelle.

LOGEMENTS

Des logements à quelle échéance ?

Après l'abandon du projet de logements chemin de la Carronnerie, on peut craindre le pire. A Meylan, il manque plusieurs centaines de logements par rapport à ce que la loi impose pour des communes comme la nôtre. L'adjoint à l'urbanisme a précisé, au Conseil municipal, que ces logements devraient être construits d'ici 20 ans ! Les Meylanais qui, pour diverses raisons, ne trouvent pas de logement correspondant à leurs ressources sont priés d'attendre ou... d'aller voir ailleurs.

Retard pour le logement des personnes âgées

Une extension, sur place, de la Maison Cantonale de Personnes Agées avait été décidée par les 8 communes gestionnaires et par le Conseil général de l'Isère. Les nouveaux locaux auraient permis d'accueillir plus de résidents, en particulier atteints de la maladie d'Alzheimer. Les travaux devaient également améliorer le confort des chambres actuelles par l'installation de douches et la réorganisation des locaux communs. Pour des raisons idéologiques et pour occuper le terrain, Madame Tardy a décidé de construire un Centre d'accueil pour personnes âgées chemin de la Carronnerie. Résultat : quelques années de retard pour les personnes qui auraient pu, être accueillies dans une MCPA agrandie et améliorée.



Benoit MOLLARET

LA MAJORITE

Action locale ou opportunisme

Madame Tardy pense certainement que les électeurs et électrices peuvent tout accepter sans faire preuve de mémoire.

Quelques rappels s'imposent. Longtemps "apolitique" à Meylan, elle rejoint le RPR à un mois des élections régionales de 1998 pour figurer sur les listes de droite. Juste après, elle emboîte le pas à Charles Millon et à son alliance avec l'extrême-droite, contre l'avis du RPR qui récuse cette alliance. Elle reste auprès de Millon sur des positions de plus en plus conservatrices et réactionnaires.



Thierry PAGNIER

Aux élections sénatoriales (le 22 septembre 2001 dans l'Isère), la droite présente trois listes conduites par des hommes (MM.Descours, Faure et Saugey). La droite tourne par ce moyen la loi sur la parité. Madame Tardy apporte sa caution en étant en deuxième position sur la liste de M.Faure. Bravo pour la promotion faite ainsi aux "femmes-sandwich" en politique.

Ajouté au fait que Madame Tardy, vice-présidente à la Métro, y brille... par sa très faible présence, tout cela fait beaucoup.
Les Meylanaïses et les Meylanais servent-ils en fait de "marchepied" à une ambition personnelle ?
Nous avons une autre conception de l'action locale.



Bernard SOULAGE



Philippe VAUQUOIS

Grosse déception après six mois

Depuis six mois, Madame Tardy fait beaucoup de publicité pour ses actions dans les journaux municipaux dont elle a d'ailleurs exclu les élus d'opposition. Au-delà d'une certaine auto-satisfaction bien normale, qu'en est-il vraiment ?

- Contrairement à ses promesses, tous les impôts ont augmenté en moyenne de 1%...
- Le Cybercentre est un coûteux échec (400 000 francs de dépenses pour une cinquantaine d'inscrits) : tarifs rédhitoires, fermeture le samedi...
- Un projet de construction de 40 logements a été annulé, entraînant la perte d'une subvention de 6 millions de francs...
- Le projet d'extension de la Maison cantonale des personnes âgées (MCPA) a été abandonné...
- L'extension et la rénovation de la piscine des Buclos ont été remis "à plus tard", c'est-à-dire en fait abandonné...
- L'été a vu une recrudescence de feux de poubelles et de voitures...

Bref, en six mois, nous avons entendu beaucoup de paroles, mais

observé bien peu d'actes positifs pour les Meylanais !



Campagne électorale : MeyDIA publie les comptes

Dépenses : 201 995 F.	Recettes : 205 412 F
Local-téléphone 36 732 F	Dons 46 546 F
Publications 120 635 F	Apport en nature 26 400 F
Site web 20 000 F	Apport PS 1 400 F
Frais postaux 8 693 F	Candidats 131 066 F
Fournitures 8 120 F	
Divers 7 815 F	

**MUNICIPALES
MARS 2001**

Après toute élection, les candidats doivent arrêter les comptes de leur campagne électorale et les présenter à une commission nationale de contrôle. Celle-ci vérifie qu'ils restent en deçà des limites fixées par la loi pour le coût de telles campagnes et que dépenses et recettes sont bien celles qui sont autorisées. A Meylan, le plafond des dépenses pour les deux tours est de 218 602 F.

La commission nous a fait savoir que nos comptes étaient en tout point conformes à la loi. La conséquence est importante, puisque l'Etat va nous verser 109 300 F qui permettront de rembourser la presque totalité des avances faites par les candidats de nos listes.

Ayant sollicité les suffrages des Meylanais, il nous paraît normal de leur présenter le coût de notre campagne électorale.